IVAN GOBRY

LOUIS V

986-987

FILS DE LOTHAIRE

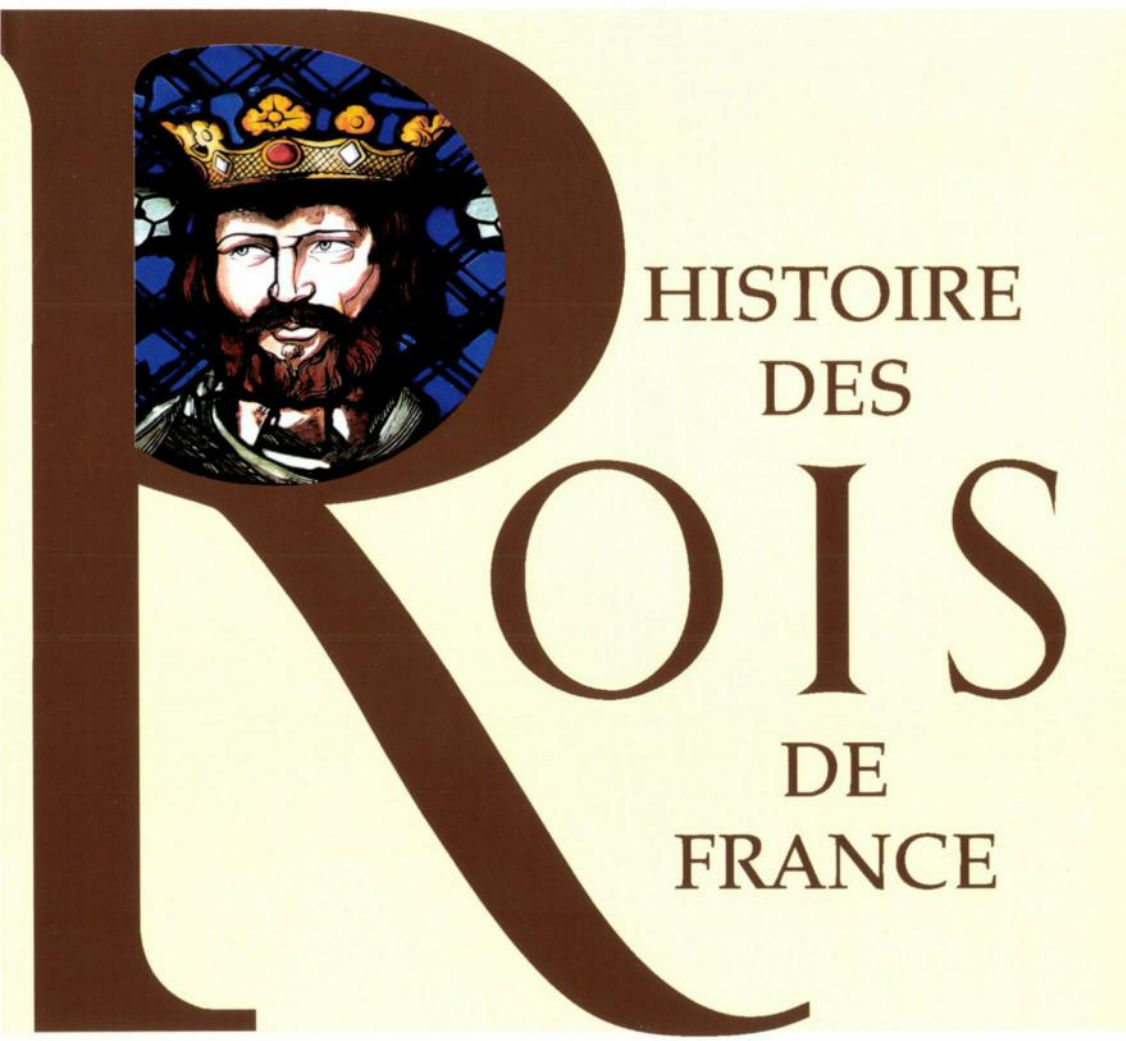

Pygmalion

Extrait de la publication

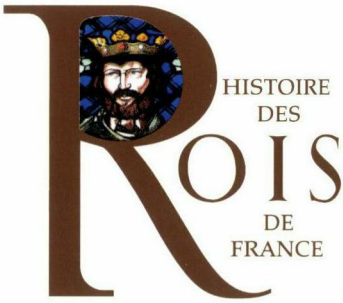

Pendant presque mille quatre cents ans, des rois se sont succédé de manière quasiment ininterrompue sur le trône de France. Ils étaient issus de trois célèbres dynasties, les Mérovingiens, les Carolingiens et les Capétiens. À travers l'épopée tumultueuse de leurs vies et de leurs règnes, où se révèlent des personnalités diverses et parfois controversées, renaissent avec un grand éclat les heures les plus prestigieuses et les plus exaltantes de notre Histoire.

LOUIS V

986-987

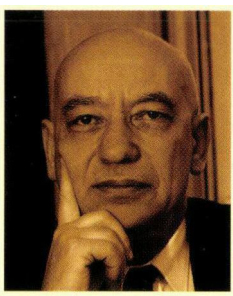

Collection particulière de l'auteur

IVAN GOBRY

Ivan Gobry est un historien confirmé qui a publié chez Pygmalion de nombreuses monographies consacrées à des rois : *Clotaire Ier*, *Clotaire II*, *Dagobert Ier*, *Pépin le Bref*, *Louis Ier*, *Charles II*, *Charles III*, *Eudes*, *Louis IV*, *Lothaire*, *Robert II*, *Henri Ier*, *Philippe Ier*, *Louis VI*, *Louis VII*, *Philippe III*. Il a publié aussi chez le même éditeur : *Saint Augustin* et *La Reine Christine*.

Louis V fut le dernier roi français de la dynastie carolingienne. D'abord gratifié du comté de Gévaudan sous le règne de son père, il contracta un mariage insolite en épousant la veuve du comte défunt, qui avait l'âge de sa mère. Elle le quitta presque aussitôt. À l'âge de vingt ans, il hérita soudain du trône de son père, Lothaire, tué dans un accident. Son bref règne fut d'autant plus tumultueux que ce jeune souverain héritait aussi des adversaires paternels dont le plus redoutable était Hugues Capet, chef de l'aristocratie féodale. Il succomba finalement très vite à tant d'adversité, en 987. Et, comme il ne laissait pas de progéniture, les grands du royaume élurent au trône, à l'unanimité, le duc des Francs, Hugues Capet.

Sa mort prématurée, à la fin du premier millénaire, marque un grand tournant dans l'histoire de France.

Prix France : 20 €
ISBN : 978-2-7564-0212-3
9 782756 402123

Pygmalion

Extrait de la publication

Histoire
des Rois de France

Extrait de la publication

Extrait de la publication

IVAN GOBRY

Histoire
des Rois de France

LOUIS V

Fils de Lothaire

986-987

Pygmalion

Extrait de la publication

Sur simple demande adressée à
Pygmalion, 87 quai Panhard et Levassor 75647 Paris Cedex 13,
vous recevrez gratuitement notre catalogue
qui vous tiendra au courant de nos dernières publications.

© 2009 Pygmalion, département de Flammarion
ISBN 9782756408941

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5 (2° et 3° a), d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4).
Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles.L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

Extrait de la publication

I

LE ROI LOTHAIRE, PÈRE DE LOUIS V

Au mois d'août 954, Louis IV, roi de France, trottait sur la route qui reliait le palais royal de Laon au palais archiépiscopal de Reims, quand, à courte distance, il aperçut dans la plaine, trottant lui aussi, un loup. Pour ce chasseur, l'occasion était exceptionnelle. Il lança sa monture à travers prés et à travers champs, sûr que, vigoureusement éperonnée, elle rattraperait le fuyard. Elle fut trop éperonnée : enjambant un repli de terrain, elle trébucha et s'affaissa de tout son long. Le hardi cavalier n'avait pas prévu la chute. Il fut écrasé sous le poids de la bête. Transporté à Reims, il vécut encore quelques semaines, tourmenté de vives souffrances, et il mourut le 9 septembre. Il était âgé de trente-quatre ans et en avait régné dix-huit.

Louis IV, dit d'Outremer parce qu'il était resté exilé outre-Manche chez le roi d'Angleterre son oncle maternel, durant la plus grande partie de sa jeunesse, était devenu roi de France en 936. Il avait épousé trois ans plus tard Gerberge, fille du roi Henri Ier de

Extrait de la publication

Germanie et sœur d'Otton le Grand. Elle avait mis au monde en 941 leur premier fils, Lothaire ; en 945, un second, qui n'avait pas vécu et dont on ignore même le nom ; et en 953 des jumeaux, Charles et Henri. Ce dernier était mort peu de jours plus tard. Ainsi, à son décès, Louis IV laissait deux fils : Lothaire, treize ans ; Charles, un an.

Lothaire était évidemment l'héritier du trône. Mais en ce temps où la féodalité était plus forte que la monarchie, il y avait tout à craindre pour cet héritier de treize ans. Son aïeul Charles III avait été écarté du trône pendant dix ans ; puis, toléré comme souverain par les Grands du royaume, il avait provoqué leur indignation, avait été déposé au profit tour à tour du duc de Francie et du duc de Bourgogne ; le comte Herbert de Vermandois l'avait finalement capturé, et l'avait jeté dans une prison où il était mort misérablement. Louis d'Outremer, père de Lothaire, d'abord exilé, n'avait été placé sur le trône de son père que par la bonne volonté des Grands et, emprisonné à son tour, n'avait obtenu la liberté qu'en abandonnant au duc Hugues le Grand le dernier des domaines encore en sa possession.

La reine Gerberge savait tout cela, et elle pouvait tout craindre pour son fils. Le plus puissant et le plus terrible des féodaux, Hugues le Grand, duc de Francie, comte de Paris, d'Orléans, de Melun, de Senlis, d'Étampes, de Corbeil, de Dourdan, fils du roi Robert qui avait supplanté Charles III, et lui-même dominateur du roi Louis IV qu'il avait spolié, le duc Hugues, donc admiré et respecté de tous les vassaux, était encore debout, paré de tous les avantages du pouvoir territorial et financier. À la mort de son beau-frère le roi Raoul, en 936, il avait refusé le trône. Mais adopterait-il cette fois encore la même attitude ? Est-ce que les Grands, lassés de la dynastie carolingienne, n'allaient pas pousser le

Extrait de la publication

plus important des leurs, le plus représentatif de leur caste, vers ce trône où avaient brillé trois membres de sa famille ?

La reine Gerberge, princesse saxonne, avait la trempe de son père et de son frère. C'était une femme forte et décidée. Dès la mort de son époux, elle entreprit de faire reconnaître son jeune fils comme roi de France. Par qui d'abord ? Mais par celui qui était à la fois son frère et le puissant souverain de Germanie, Otton, qui allait quelques mois plus tard gagner l'appellation de Grand. Lothaire n'était-il pas son neveu ? Le reconnaître était pour cet oncle souverain un devoir et un avantage. Sollicité, il donna sa réponse aussitôt, toute positive. Gerberge s'adressa en même temps à son second frère, cadet du souverain, Brunon, archevêque de Cologne, un artisan de paix et de concorde. Les deux frères se transportèrent à Reims, où ils publièrent une déclaration selon laquelle ils considéraient Lothaire, fils du défunt Louis, comme roi de France.

Après cet argument, les vassaux français oseraient-ils se dérober ? Gerberge effectua une démarche auprès du premier d'entre eux, le duc Hugues. Il tenait sa cour à Paris, dans son hôtel de l'île de la Cité où avait jadis résidé le grand Clovis. La reine trouva en lui un personnage parfaitement disposé. Il avait refusé la couronne quand, à l'âge de trente-neuf ans, il se trouvait dans la plénitude de ses facultés et de ses ambitions. Il en avait maintenant cinquante-sept. Ce n'était plus l'âge des aventures. Il était d'ailleurs le beau-frère de Gerberge et l'oncle de Lothaire, puisqu'il avait épousé Hedwige, la plus jeune sœur d'Otton. Il donna courtoisement à la reine toutes les assurances sur sa loyauté.

La suite n'était plus qu'une convention. Les autres grands vassaux, informés des réponses du souverain germanique et du duc francien, adressèrent à Gerberge

Extrait de la publication

l'assurance de leur soumission à son fils. Ces réponses individuelles n'étaient cependant pas suffisantes. Pour être considéré comme roi, Lothaire devait être proclamé par une assemblée. Depuis l'avènement d'Eudes, la France était sous un statut de monarchie élective. Sous les Carolingiens, il suffisait du sacre pour faire un roi. Avec les Robertides, la féodalité avait apporté une nouvelle condition : l'élection du souverain par les possesseurs du sol. Après cela, certes, le sacre était nécessaire, mais si le souverain était désigné par les représentants de la nation. Le roi était chef de cette nation au nom de Dieu. Il le devenait effectivement par la grâce de Dieu (le sacre), sur la désignation de la nation (l'élection). Ainsi l'entendraient plus tard les Grands à la mort de Louis V, en appelant au trône Hugues Capet. Ainsi l'entendraient encore, après l'abdication de Charles X, les membres de l'Assemblée nationale en proclamant roi Louis-Philippe d'Orléans.

La paix du royaume voulait précisément que le candidat à la couronne ajoutât à ces deux conditions celle de l'hérédité. De la sorte, Lothaire, fils du roi défunt et descendant de Charlemagne, recevant l'hommage des Grands et le sacre de l'Église, deviendrait un roi incontestable. Dans cet esprit, la majorité des vassaux et des évêques du royaume se réunit à Reims, sous la présidence de la reine Gerberge. Lothaire fut acclamé roi à l'unisson. Il ne lui manquait plus que l'onction sacrée. Artaud, archevêque de Reims, y procéda le 12 novembre 954 dans la basilique Saint-Remi, où se tenaient habituellement ces sortes de cérémonies. Les ducs de Francie, Bourgogne et Guyenne avaient pris place au premier rang. Quand l'enfant royal s'avança dans la nef, il fut ovationné longuement par l'assistance. Puis, après les rites du sacre et du couronnement, tous

Extrait de la publication